

Les monnaies locales complémentaires Une économie alternative

Non, elles ne vont pas remplacer l'euro : les monnaies locales complémentaires (MLC) jouent un autre rôle, en dynamisant l'économie locale, en soutenant l'économie durable et en responsabilisant le citoyen. Focus sur un dispositif qui jouit d'une existence officielle depuis la loi Hamon 2014.

L'été dernier, elles ont pu servir de monnaie d'échange à des milliers de vacanciers, et elles seront probablement mises en avant dans le programme de certains partis politiques souhaitant se montrer proches du « terrain », lors des prochaines élections, en fin d'année.

L'impact des monnaies locales complémentaires (MLC) est encore relatif en France, contrairement à ce que l'on observe par exemple au Brésil ou en Allemagne, et d'aucuns argueront qu'elles sont une fantaisie locale. On compte néanmoins une quarantaine de MLC sur le territoire national, pour une circulation monétaire moyenne culminant à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Un rapport décisif

Remis à la secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale et solidaire (ESS) au printemps dernier, le rapport 2015 « D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité » du vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, Jean-Philippe Magnen (EELV), et du chef de mission à la direction générale de la Cohésion sociale, Christophe Fourel, confirme l'essor des MLC. Celles-ci permettraient à l'euro de combler ses insuffisances en période de crise, puis, au niveau local, de développer un mode de consommation plus responsable et éthique, en favorisant les producteurs locaux, grâce à une économie de circuits courts et territorialisés.

Certes, les associations et les citoyens impliqués veulent le plus souvent

donner un sens politique à leurs achats, mais les monnaies locales ne versent pas dans le folklore pour autant et restent similaires à une monnaie de papier, au calcul simple : généralement, un coupon de ces monnaies, sécurisées et infalsifiables, est égal à 1 euro.

L'exemple de l'eusko, au Pays basque

C'est dans les régions françaises ayant une forte identité locale que les associations réussissent le mieux à implanter des monnaies locales. L'exemple le plus probant et le plus développé concerne l'eusko, lancé au Pays basque en 2013. Aujourd'hui, plus de 400 000 euskos circulent entre près de 3 000 utilisateurs, pour presque 550 entreprises partenaires. Cette MLC pourrait même être la première en France à passer à la carte de paiement. L'eusko permet à ses utilisateurs de se rapprocher de la langue basque, et il a même été créé dans ce but : « Les gens ne parlent plus assez la langue basque, explique le co-président d'Euska Moneta, Dante Edmesanjurjo, on veut donc la ré-impulser par la monnaie. »

Entre les rencontres nationales annuelles des MLC, le rapport remis au printemps et l'actuel projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement - qui évoque la possibilité, pour les personnes âgées, de payer les services des associations en MLC, afin de favoriser leur autonomie -, ces monnaies alternatives ne sont pas près de battre en retraite sur le chemin de l'expansion. ♦

Vincent Portois

Stages sans frontières : entre entreprises et associations

Félix de Monts, 23 ans, a créé la start-up Stagiaires sans frontières, qui réinvente le stage en proposant d'effectuer celui-ci classiquement, au sein d'une entreprise, tout en réservant une partie de son temps de travail à une association.



Chez Stagiaires sans frontières (SSF), il est possible de valider son cursus en exécutant une partie de son stage, pris en charge et payé à temps plein par une entreprise, au sein d'une association (le temps de travail étant lors réparti en 80/20, 70/30 ou encore 50/50). Sur le portail Web de la start-up, selon laquelle avoir une expérience dans le domaine social constitue de nos jours un réel avantage, on trouve la vidéo d'une stagiaire, Juliette Berleur, qui a partagé son temps entre le « travail corpo » avec l'entreprise Saint-Gobain et le « travail asso » avec Emmaüs Défi : « Cette pratique permet aux jeunes étudiants de s'essayer dans le secteur de l'ESS, qu'ils vivent comme un engagement associatif, tout en s'épanouissant professionnellement », témoigne-t-elle.

Dans un article du Figaro* consacré à Stagiaires sans frontières, le directeur d'Emmaüs Défi, Rémi Tricart, estime « essentiel que les jeunes puissent avoir une expérience dans le domaine social », soulignant que « certains jeunes, contraints économiquement, ne peuvent pas faire le choix d'effectuer un stage dans l'économie sociale et solidaire ». Dans ce même article, Laurent Brémond, directeur des ressources humaines du groupe Scor, affirme quant à lui qu'il s'agit « d'un projet gagnant-gagnant » : « Dans le cadre de leur mission en association, les jeunes acquièrent d'autres compétences, notamment sur le terrain, qui sont également bénéfiques à l'entreprise. »

* « Stagiaires sans frontières invente les stages partagés entre entreprises et associations », Julie-Anne De Queiroz, Le Figaro, 26 juin 2015. Infos et candidatures : Stagiairesansfrontieres.com.

3 questions à Christiane Bouchart, présidente du Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES)



L'économie sociale et solidaire (ESS) fait depuis plusieurs années son petit bout de chemin, et ce modèle économique constitue désormais pour certains un idéal, une alternative au capitalisme. Produire des biens et des services utiles, dans le respect de l'environnement, mettre l'humain en avant et reléguer au second plan la course aux profits, autant de principes portés par l'ESS.

Comment définiriez-vous l'ESS ?

C'est une économie qui repose sur la solidarité, la citoyenneté, sur un sens bien réel de l'ouverture à autrui. Il n'y a pas de recherche de profits individuels : l'ESS repose sur des valeurs humanistes, c'est une autre approche de la richesse, du partage du travail, y compris du temps de travail. Elle permet la créativité, d'où le nombre important de jeunes avides d'innovations qui viennent à l'ESS. Pour les y aider, de nombreux acteurs, comme ceux des chambres régionales de l'ESS (Cress) ou des réseaux associatifs, sont présents, et il faut pas hésiter à aller à leur rencontre. Il y a toujours, à proximité, une entreprise de l'ESS avec laquelle échanger et partager cet idéal de vie. Ainsi, le Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES) est né, il y a treize ans, de la volonté d'élus de se fédérer et de réfléchir à la manière de porter et d'organiser une politique publique d'ESS. Les bases sont l'information, la formation et l'échange, mais aussi le lobbying auprès de l'Etat. Avant, on nous regardait de façon très condescendante, mais l'ESS crée de l'emploi, c'est désormais acté dans l'ensemble du monde économique.

Peut-on dire que l'ESS a trouvé sa place sur le territoire français ?

Si la loi Hamon sur l'ESS, en 2014, a été décisive, aujourd'hui, un an après, seuls 22 décrets sur 41 ont été publiés. On peut certes voir le verre à moitié plein, mais il faut aussi se dire que l'on a besoin d'avancer davantage. Ce qui est récent et très intéressant, c'est que l'ESS pénètre l'ensemble de l'économie. On peut citer par exemple l'économie circulaire, propre à l'ESS. On la retrouve aussi dans la loi sur la transition énergétique ou encore dans l'article 18 de la loi sur l'ESS, enrichie par la loi Macron. C'est une véritable avancée, à développer et à conforter.

La prochaine étape pour l'ESS est-elle celle de la vulgarisation, afin que les citoyens s'y impliquent davantage ?

Oui, et c'est aujourd'hui le fait de changer d'échelle sur le modèle économique. On se rend bien compte, dans la mesure où l'information passe auprès des citoyens ou au sein des systèmes d'éducation, que des jeunes ont pour idéal de créer leur entreprise dans le champ de l'ESS. Je ne vais pas dire que cela devient le modèle économique dominant, on n'y est pas encore, mais passer de 10 % de l'économie à 25 %, ce serait bien. On a les outils pour cela, et l'ESS a toute sa place. ♦

Propos recueillis par Vincent Portois

Pour plus d'infos : Rtes.fr.

Télé médecine pour les Ehpad de la Loire

La Mutualité française Loire SSAM souhaite éviter aux résidents de ses établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) des déplacements fatigants, voire des hospitalisations. Elle expérimente donc la télé médecine dans sa résidence Bernadette, à Saint-Etienne, qui pour l'occasion a été équipée d'un réseau sécurisé et d'une visio-conférence. Des spécialistes, issus du réseau mutualiste ou des partenaires locaux (gériatres, diététiciennes, cardiologues, dermatologues...), pourront ainsi, à distance, faire bénéficier les résidents de leur expertise. Au terme de la phase test, la Mutualité française Loire SSAM souhaite déployer le dispositif sur l'ensemble de ses Ehpad.

Pour plus d'infos : Mutualite-loire.com.

La Mutualité française lance des Etats généraux de la santé visuelle

Le président de la Mutualité française, Etienne Caniard, vient de lancer les Etats généraux de la santé visuelle, un grand débat avec l'ensemble des acteurs concernés. Alors que plus de 60 % des Français connaissent des problèmes de vision, il s'agit de se mobiliser pour améliorer l'organisation de ce secteur : accès aux professionnels dans les meilleurs délais, diminution du reste à charge et équipements de qualité pour tous. Avant la tenue de ces Etats généraux, prévus le 15 décembre 2015 à la Maison de la Mutualité (Paris), divers ateliers préparatoires, soutenus par un comité scientifique, se dérouleront en novembre : l'atelier du 2 se penchera sur les populations fragiles, et celui du 4, sur l'accès à l'équipement ; celui du 17 aura pour thème la filière, la formation et la démographie, et le dernier atelier, le 23, se concentrera sur les coopérations professionnelles et les innovations.

Pour suivre les débats du 15 décembre en direct (vidéo en streaming) ou pour un compte rendu des travaux : Mutualite.fr.

Pays de la Loire : un débat théâtral pour « bien manger sans se ruiner »

En compagnie de la troupe Entrées de jeu, la Mutualité française Pays de la Loire fait le tour de la région avec un débat théâtral, à la fois instructif et ludique, intitulé Bonne chère pas cher. Thème principal ? « Une famille à la recherche de tous les bons conseils pour conserver le plaisir de bien manger sans se ruiner. » Le public est ainsi amené à se poser des questions comme « Les marques sont-elles garantes de qualité ? » ou « Marché, supermarché, hard-discount : quelles différences ? ». Les mises en situation sont jouées par des acteurs, puis par des spectateurs, qui proposent des solutions et les expérimentent dans la foulée, sur scène, avec l'aide d'un meneur de jeu.

En tournée le 16 octobre à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, le 2 novembre à Nantes, 12 novembre au Mans, le 13 novembre à Craon et le 18 novembre à Angers. Spectacle tout public, entrée libre et gratuite.

Pour un aperçu du spectacle : Youtube.com/watch?v=ropZnE-D4Qc. Pour plus d'infos : Paysdelaloire.mutualite.fr, rubrique « Actualités ».

